



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Renault

Question écrite n° 6355

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de l'usine Renault située sur la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans la banlieue d'Orléans. L'usine filialisée devait être reprise par l'américain TRW, fabricant de soupapes. Mais celui-ci se désengage. Ce sont 150 emplois qui n'ont plus de débouchés, la moitié du personnel. L'Etat, principal actionnaire de Renault, doit faire évoluer la situation favorablement en concertation avec les salariés. Il lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre.

Texte de la réponse

L'établissement Renault d'Orléans regroupe les usines de la Source et de Saint-Jean-de-la-Ruelle, spécialisées dans la fabrication de soupapes et de pièces mécaniques associées à destination exclusive de Renault. Ces usines emploient respectivement 208 et 319 personnes, soit un effectif total de 527 salariés. Renault envisage la cession progressive de cet établissement dans le cadre d'un partenariat avec son fournisseur TRW. En effet, pour faire face à des coûts en recherche et développement de plus en plus importants du fait des exigences croissantes en matière de dépollution et de consommation et à la nécessité de réduire les délais de conception dans le domaine des soupapes et des pièces mécaniques associées, les grands constructeurs américains puis européens ont confié le développement et la fabrication de ces équipements à des spécialistes. Dans ce contexte, l'établissement d'Orléans aurait eu beaucoup de difficultés à se maintenir en l'état. C'est pourquoi Renault a opté pour ce partenariat avec le leader dans ce domaine d'équipements. Le partenariat envisagé assurerait notamment le développement de l'établissement d'Orléans. Ainsi l'usine de Saint-Jean-de-la-Ruelle compléterait son activité actuelle par l'affectation dès cette année d'une ligne d'usinage de sièges de soupape en matière frittée et ultérieurement pourrait s'y ajouter le développement et la production d'une nouvelle pièce de distribution. Interrogée sur ce projet avec TRW, la société Renault a confirmé que les négociations se poursuivaient.

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6355

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4034

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 322